

Protocole d'accompagnement du déroulement des compétitions 2022 en situation Covid

MAJ applicable au 16 février, en respect des mesures sanitaires édictées par le Ministère des sports.

Objectif

Poursuivre la tenue de nos compétitions, en maintenant une vigilance adaptée au contexte sanitaire.

Descriptif

La procédure proposée doit être adaptée à la nature des directives gouvernementales, ainsi qu'aux mesures régionales ou locales (préfecture, commune, propriétaire de la salle, etc.). Elle vient en complément du Règlement Sportif. Les mesures proposées sont exceptionnelles et ne sauraient être engagées dans d'autres circonstances que celles précitées.

- La présentation du **Pass vaccinal est obligatoire** pour toute personne de plus de 16 ans : schéma vaccinal complet (dose de rappel comprise dans le délai imparti), certificat de rétablissement de plus de 11 jours et moins de six mois ou certificat médical de contre-indication à la vaccination. Dans le cas d'une 1ère injection effectuée avant le 15 février, le Pass peut être accepté à la condition de présenter aussi un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h.
- La présentation du **Pass sanitaire est obligatoire** pour toute personne de 12 ans à moins de 16 ans ,avec conservation de la possibilité de présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou schéma vaccinal complet ou certificat de rétablissement de moins de six mois.

Pour toute info complémentaire, site gouv.fr.

Le respect des gestes barrières demeure impératif, le port du masque s'impose à tous et il est formellement interdit de le retirer même momentanément dans les équipements sportifs couverts, excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif.

Le Pass et le port du masque sont obligatoires dès la 1ère personne. L'organisateur fait respecter la distanciation physique entre les spectateurs selon les prescriptions en vigueur (loi et protocoles).

Concernant la buvette et la restauration, chaque organisateur veillera à se rapprocher du gestionnaire de l'équipement sportif.

Les verres d'eau servis à la sortie du praticable sont supprimés.

Avant la compétition

Une compétition se prépare en amont du jour J, tant au niveau de l'organisateur que des autres intervenants.

- Nommer un référent Covid pour chaque compétition, son rôle étant de d'assurer le contact avec les autorités et les référents clubs en cas de suspicion ou de cas avéré.
- Désigner des contrôleurs de Pass. Les personnes habilitées au contrôle doivent être nommément désignées. Les personnes habilitées peuvent demander la présentation d'un document officiel portant la photographie du détenteur du Pass en cas de doute sérieux. En cas de faux Pass, la responsabilité du porteur sera engagée.
- Demander aux clubs de fournir avant la compétition :
 - o les identités des dirigeants et entraîneurs qui seront présents le jour J
 - o les coordonnées et le tél + adresse mail de leur correspondant Covid
- Notifier aux clubs les mesures qui seront prises, en leur demandant de les diffuser
- Demander à l'organisateur :
 - o de préparer le matériel Covid nécessaire (gel, gants, masques de dépannage, vaporisateur, lingettes, etc), respectant si possible la norme NF EN14476 entièrement virucide.

La compétition

Les mesures suivantes sont déclinées par zone ou secteur, chacun devant être fléché au niveau des sens de circulation (repères au sol et/ou fléchage murs), et munis du matériel Covid nécessaire.

Accueil des athlètes/entraîneurs et dirigeants :

- o Récupération des documents nécessaires, dans le respect des gestes barrière
- **Table du jury (juges PJs assesseurs) :**
 - o Possibilité de ne conserver qu'1 seul chrono, au choix de l'organisateur
- **En présence d'une salle spécifique d'échauffement libre**
 - o Déterminer les sens de circulation et la capacité maximum
 - o Prévoir une personne pour faire respecter les directives
- **Si pas de salle dédiée, zone délimitée obligatoire:**
 - o Sensibiliser les athlètes en amont dans les clubs sur le respect des consignes
- **Contrôles 15 mn avant le passage athlète :**
 - o Limitation à un seul accompagnant par solo, duo, équipe
 - o Vérification uniquement visuelle, (pas de contact)
 - o L'athlète ôte son masque et il le remet, ainsi que sa bouteille/gourde d'eau à son entraîneur (utilisation si possible de sacs individuels). Il entre dans la zone spécifique avec son accompagnant.
 - o Respect impératif du nombre d'athlète dans la zone de préparation physique. Limitation renforcée si la zone est trop exigüe.
- **Sortie praticable :**
 - o Pas de verre d'eau servis au moment de la sortie. L'athlète récupère son masque (ou un nouveau masque), ainsi que sa bouteille/gourde d'eau auprès de son entraîneur.
 - o Présence chaises en alternance (nettoyage à chaque passage).
 - o Limitation à un seul accompagnant par solo, duo, équipe
- **Annnonce des notes :**
 - o Séparation, si possible, de la sortie du praticable, afin d'éviter une trop grande promiscuité entre les athlètes et d'éviter aux athlètes de trop se croiser.

- **Palmarès :**
 - Validation des résultats par le PJ en fin de chaque catégorie.
 - Préparation des médailles sur un plateau (ou coussin) afin que chaque athlète prenne lui même sa médaille au moment du palmarès (pas de remise autour du cou, pas de contact physique avec un tiers)
 - Palmarès par demi-journée , avec appel des athlètes par catégorie sur le praticable (port du masque obligatoire). Les athlètes se positionnent et prennent leur médaille lorsqu'elle leur est présentée. Possibilité de retrait du masque pour les photos uniquement.
 - Préparation des diplômes et feuilles de notations dans des pochettes/sacs à l'attention des clubs. Remise à l'issue de la compétition au responsable administratif club avec le livret compétitions.
 - Affichage des résultats par catégorie validés par le PJ, après lecture du palmarès

- **Vestiaires :**
 - Accessibles

- **Toilettes :**
 - Prévoir planning nettoyage régulier avec visa
 - Envisager fermeture par alternance d'une partie des toilettes pour permettre la désinfection

- **Gradins :**
 - Respect des gestes barrière et des jauges préfectorales.

Ces propositions peuvent se décliner par intervenants comme suit :

- **Organisateur**
 - Nommer un référent Covid pour la compétition qui fera le lien avec les référents clubs en cas de suspicion ou de cas avéré
 - Désigner des vérificateurs Pass pour le jour J et les mentionner sur un registre spécifique
 - S'assurer d'un nombre de bénévoles suffisant (surveillance accrue du respect des consignes). Prévoir moyen de contrôle rapide des athlètes, par exemple pastille sur les badge (éviter tampon car contact).
 - Sensibiliser les bénévoles au respect des gestes barrière
 - Se doter du matériel Covid en quantité suffisante
Organiser la préparation avec les livrets de compétition, des diplômes et feuilles de notes

- **Club**
 - Présenter aux dirigeants, athlètes et parents le dispositif retenu et les sensibiliser au respect des consignes
 - Transmission des coordonnées de leur responsable administratif, des entraîneurs
 - Transmission des coordonnées de leur référent Covid (nom, prénom, tél, mail)
 - Prévoir que chaque athlète, entraîneur et dirigeant soit doté de masque et gel, et de sa boisson individuelle (bouteille/gourde)

- **Athlètes**
 - Les sensibiliser aux contraintes spécifiques
 - Les informer et rassurer en amont, mais aussi le jour de la compétition

- Table du jury
 - Maintien ou non d'1 seul chrono

- PJ
 - Etre extrêmement attentif aux ODP et les adapter si besoin afin d'éviter un trop grand brassage de population
 - Adapter si besoin l'ODP : allongement pause déjeuner
 - Assurer avec fluidité des palmarès
 - Rassurer les athlètes et agir avec diplomatie en cas de situation de tension.